



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'atelier de professionnalisation en BTS communication

---

# L'atelier de professionnalisation : c'est quoi?

- Un dispositif qui existe depuis de nombreuses années dans d'autres BTS.
- Un espace privilégié au service de la construction de la professionnalité des étudiants :
  - A la convergence des différents enseignements professionnels ainsi que de CEJM et Cultures de la communication
  - Prenant appui sur des situations professionnelles réelles ou simulées sur la base des compétences du référentiel
  - En co-animation
- Il permet donc de poursuivre le travail de développement des compétences des étudiants travaillé dans les différents blocs.

# L'atelier de professionnalisation : quels enseignements et quel volume horaire ?

## Le principe : une souplesse d'organisation

- Des répartitions qui doivent répondre à des ambitions pédagogiques réfléchies et d'équipe
- Une réflexion globalisée (qui peut trouver du sens dans des dispositifs d'annualisation des heures d'atelier)

*Exemple sur une année :*

**360 heures professeur (180 heures élèves (6h\*30sem))**



150 heures pour les cultures de la communication (5h\*30sem)

+

210 heures à répartir entre les blocs 2 et 3 de façon privilégiée, bloc 1 et  
CEJM

# L'atelier de professionnalisation : quels objectifs pédagogiques ?

- Lieu privilégié **d'immersions professionnelles** à travers différents dispositifs :
    - intervention de professionnels
    - projets, défis avec des partenaires extérieurs
    - simulations de situations réelles
    - ...
  - Lieu de développement de la réflexivité sur le parcours professionnel.
  - Espace adapté pour « travailler les stages » en amont, pendant et après.
  - Laboratoire pour « manipuler » et développer les compétences de veille et technologiques.
-